

Liberté Égalité Fraternité

FICHE SIGNALEMENT VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT : COMMENT SIGNALER DES FAITS ?

Si vous avez CONNAISSANCE DE FAITS de violences sexuelles entre mineurs, entre majeurs ou entre majeurs et mineurs, ou si vous êtes TÉMOIN, vous avez obligation de les signaler.

2 RÉFLEXES COMPLÉMENTAIRES À AVOIR



Conseiller à la victime ou à ses parents de porter plainte : appeler le 17 (Police ou gendarmerie) ou le cas échéant le 116 006 (N° national d'aide aux victimes).



- Signaler les faits au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) où se sont déroulés les faits, par téléphone et par mail.

 Le signalement doit être réalisé immédiatement.
 - Mettre la Cellule nationale SIGNAL SPORT en copie de ce mail qui informe la Fédération concernée disposant du pouvoir disciplinaire.

119 (appel gratuit et confidentiel), 24h/24 et 7 jours/7.

Le 119 n'apparaît pas sur les relevés de téléphone.

Numéro d'appel destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

Lorsque vous envoyez un mail, indiquez :

- Etat civil et coordonnées de la victime
- Etat civil et coordonnées de l'agresseur, si vous en avez connaissance
 - Faits détaillés dont vous avez connaissance

Si ce sont des paroles de victimes, indiquez précisément ces paroles, sans analyse de votre part

- Lieu où se seraient déroulés les faits
- Etat civil et coordonnées de la personne qui envoie le mail.

Pour rappel, tout événement ou accident grave ayant lieu dans le cadre d'une pratique sportive encadrée doit être signalée sans délai au SDJES de votre département.

SDJES 14

Marie PELZ
Cheffe du SDJES 14
Responsable du pôle Jeunesse, Sport et Vie associative sdjes14-sport@ac-normandie.fr
DSDEN, 2 place de l'Europe - 14 200 Hérouville-Saint-Clair
Tél : 02 31 45 95 83

SDJES 27

Alexandre DUPIRE
Responsable de la réglementation et de la protection des pratiquants alexandre.dupire@ac-normandie.fr
24 boulevard Georges Chauvin - CS 22203 - 27 022 Évreux Cedex
Tél: 02 32 08 96 73

SDJES 50

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale sdjes50-accueil@ac-normandie .fr
12, rue de la Chancellerie - BP 442
50 000 Saint-Lô
Tél : 02 33 06 92 00

SDJES 61

Pierre LEMAÎTRE
Inspecteur de la jeunesse et des sports
Adjoint au chef de service
Chargé de mission lutte contre les violences et le séparatisme dans le sport pierre.lemaitre@ac-normandie.fr
Cité Administrative - CS 40020 -61013 Alençon Cedex
Tél : 02 33 32 52 03

SDJES 76

sdjes76@ac-normandie.fr 5 place des Faïenciers - 76 037 Rouen Cedex Tél : 02 32 08 97 42

Cellule nationale Signal Sports : signal-sports@sports.gouv.fr